

# GOAZEN AITZINA.INFO

Billet d'humeur du Groupe d'opposition ACTION & CONVICTION - Oposizio taldearen kazetañoa

## NOS ELUS - GURE HAUTETSIK



De gauche à droite : Evelyne ZUBIETA - Peio POUYFAUCON - Mikel BERRA - Sylvie IRASSART-ESTOMBA - Maire-Pierre DUHART-ETCHENAUZIA - Pascal DESTRUHAUT - Peio BALANZATEGUI

## EDITO - SAR HITZA

La politique a perdu de son sens jusqu'à devenir une affaire de professionnel qui s'éloigne de plus en plus des administrés.

Nous voulons sortir de ce prisme ; nous avons formé un groupe de citoyens qui veut faire de la politique parce que nous tenons à notre Ville et que l'on ne peut pas la laisser aux seules mains de politiciens.

Certains d'entre nous sont en politique depuis longtemps, à leur manière, sans jamais avoir été sous le joug de partis politiques. D'autres nous ont rejoint suite à la spéculation immobilière de 2008 et ce fut le point de départ de la création du groupe. D'autres encore viennent tout juste d'intégrer notre démarche. Mais nous sommes tous animés d'une même volonté de travailler pour notre Ville et sommes convaincus que les problématiques publiques doivent être l'affaire de tous.

Sept d'entre nous sont actuellement dans l'opposition. Ils mènent à bien leur travail et veulent mettre au grand jour les problèmes qui concernent notre Ville. C'est par le biais de ce billet que nous voulons vous faire part de nos réflexions mais aussi et surtout de nos actions

**Nous vous invitons à nous faire part de votre opinion parce que l'avis de tout le monde compte pour mener à bien le devenir de notre Ville**

*Politikaren zentzia galtzen joan da, gaur egun, profesionalen zeregina bihurtzeraino, herritarrengandik urrun eta hutsaldurik. Politikeria horretatik urrundurik nahi dugu guk, aldiz, ibili; politika egin nahi duen herritar talde bat osatzen dugu guk, herria inporta zaigulako eta politikari profesionalen esku ezin utz dezakegula ikusi dugulako.*

*Gutako batzuk aspaldi ari dira politikan, betiere alderdi politikoen menea izan gabe, beren gisa eta hurbileko politikan; beste batzuentzat, Hendaia betoipean itotzen zuen espekulazioari bideak hesteko 2008an antolatu genuen taldea izan zen abiapuntua; beste batzuk oraintsu abiatuak dira; denok geure herriaren alde aritzeko asmoz eta arazo publikoak denon artean konpondu behar ditugula sinesten dugulako.*

*Taldeko zazpi kide herri kontseilari dira eta oposizio lana daramate, baina eztabaida publikoa zabala nahi dugu eta herriari dagozkion arazo oro ekarri nahi dugu plazara. Paper honen bitartez, gure asmoen eta gure eginen berri eman nahi dizuegu eta zuen iritzia ematera gonbidatzen zaituztegu ere, herria denon artean osatzen dugulako eta denok beharrezkoak garelako guztiontzako herria osatuko badugu.*



### Le Centre Social sonnera creux ...

Nous regrettons que le projet d'agrandissement, rénovation du centre social Denentzat n'ait pas été reconduit dans l'intégralité de son projet initial.

Pour une économie de 300000 € la majorité a choisi de laisser 250 m2 vide («Cela restera une coquille vide» nous ont-ils dit) au lieu d'y adapter deux salles de danse pour maintenir sur notre Commune le Conservatoire de Danse Maurice Ravel Pôle Sud riche de 120 élèves et présent sur Hendaye depuis de nombreuses années ; et ce malgré le versement d'un fonds de concours de 108 000 € par l'Agglomération Sud Pays Basque.

Les parents ont créé une association pour sauver cette structure, mais rien n'y fait...

M. Le Maire a dit non et son Adjointe à la culture ... cultive la langue de bois pour justifier l'injustifiable.

Pour nous, la **réhabilitation du Centre Social Denentzat est un investissement à long terme et il doit être optimisé dès le départ** : ces deux salles auraient pu servir à bien des associations, écoles etc... et donner au mot «mutualisation» toute sa force !

Nous trouvons aberrant que la **Ville d'Hendaye qui verse tous les ans 480 000€ au Conservatoire Maurice Ravel ne puisse pas conserver dans sa Ville cette entité** et laisse partir cette superbe vitrine culturelle que Saint Jean de Luz voire même Biarritz se feront un plaisir d'accueillir.



### Vous avez dit Epicerie Sociale ?

Qu'il est bon de faire des promesses en l'air afin d'attirer une autre liste et bien évidemment ses électeurs et ses voix...

Projet louable mené par la liste EHbai et récupéré par KE dans son programme, **l'épicerie sociale n'est pas et ne sera sûrement jamais mise en place**, du moins pendant ce mandat.

En lieu et place de ce qui avait été avancé en période électorale, la majorité a finalement décidé de proposer un emploi précaire d'un an à une CESF (conseillère en économie sociale et familiale) afin que cette dernière fasse

une analyse du territoire ainsi que des propositions afin d'harmoniser les pratiques des diverses associations caritatives de la Commune.

Nous ne les avons pas attendu sur le sujet puisque nous avons déjà mené pendant notre mandat un travail de recensement des moyens mis en oeuvre sur notre Commune par plusieurs acteurs sociaux (Croix Rouge, Xoko, Secours Catholique ... ?

**Ne serait-ce encore qu'une énième étude sans lendemain ? Qu'en est-il du projet d'EH bai ?**



## Ne laissons pas l'OMERTA s'installer à Hendaye

Chers hendayais, grâce à ce journal, vous pourrez avoir accès à un autre point de vue .... autre que celui que la majorité municipale impose à tous à force d'omniprésence médiatique.

Ils avaient promis une politique innovante. Les premières innovations n'ont pas tardées, à savoir :

- **La page réservée à la majorité dans la lettre municipale** afin de répondre à la seule page réservée à l'opposition. Le système est simple, nous devons leur donner notre écrit par avance. Mr le Maire le lit et prépare sa réponse qui ne souffrira pas de contestation car, à son habitude, il souhaite avoir le dernier mot.

- **Le refus de filmer les Conseils Municipaux** : Il semble que nos collègues de la majorité n'apprécient pas trop la contradiction.... du moins lorsque cette dernière est accessible à nos concitoyens. Ainsi, Mr Ecenarro a refusé notre proposition de faire filmer les conseils municipaux, mettant en avant le coût nécessaire.... Nous, élus d'opposition, avons solutionné ce complexe problème d'argent en apportant nous-mêmes une caméra, non sans avoir dû présenter le texte de loi nous autorisant à filmer. Nous estimons que cette initiative permet une avancée dans la transmission objective des débats publics, les comptes rendus écrits pouvant être tronqués et ne retransmettant pas forcément la vraie nature des débats. Dorénavant, vous pouvez retrouver l'intégralité des débats et nos debriefing sur notre site <http://goazenaitzina.com>

- **Le droit de réponse** : En dehors des délibérations prévues au Conseil Municipal, nous pouvons poser une question écrite et nous devons la transmettre 48H avant le Conseil. Mr le Maire y répond lors du Conseil mais celle-ci ne peut pas ouvrir un débat.

**Une question = Une réponse. Point ! Vive la démocratie.**

- **Pas de débat, ne pas déroger à la règle** : Lors du Conseil du 25/10/2016, nous avons ouvert le débat concernant le Compte-Rendu de la Cour Régionale des Comptes pour la période 2008-2014. A notre grande surprise, Mr le Maire indique «vous avez déroger à une pratique qu'il y avait dans cette Mairie où rien ne se disait» Chacun appréciera !

**Hendayais, Hendayaises, comptez sur nous pour ne pas laisser ni l'omerta, ni la pensée unique s'installer sur notre Commune.**



## Encore une promesse de campagne qui part en fumée ...

**Rappelez-vous, avant 2008, la navette était payante.** Elle ne fonctionnait que le matin le mercredi et le samedi et l'après-midi le mardi et le vendredi.

Dès notre prise de fonction, **nous l'avons rendue gratuite 7 jours sur 7.** Lorsque l'Agglo a pris la compétence transports en 2013, nous avons continué à payer la navette à l'agglo pour 335 000 € par an **afin de maintenir la gratuité de ce service pour les Hendayais.**

En 2014, le programme électoral de la majorité actuelle annonçait «œuvrer au sein de l'Agglomération Sud Pays Basque pour faire de la compétence transports et déplacements un enjeu social et économique ... Compléter les circuits Uribil et les adapter au monde du travail.». Mme Chantal Kehrig Cottençon, 1ère adjointe, nommée Présidente de cette Commission au sein de l'Agglo vient de rendre son travail.

**Adieu la navette Uribil, Bonjour Hegobus, service payant 1 € le trajet (ticket valable 1 H), 7 arrêts supprimés, des quartiers plus desservis. Bravo l'enjeu social ! C'est la double peine pour les Hendayais.**

Que faut-il faire pour redresser tout cela ?

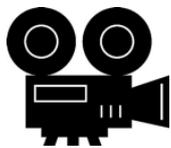
• Demander à l'Agglo la **restitution des 335 000 €** retenus sur notre dotation.

• **Créer une carte «transports» gratuite pour les Hendayais** qui utilisent la nouvelle navette Hegobus.

• **Négocier des conditions nouvelles avec Hegobus** pour améliorer le service de transports collectif sur notre Ville **en restaurant les arrêts supprimés et en renforçant les rotations.** Ceci peut être financés par les revenus du parc de stationnement, des amendes et la restitution de la dotation due par l'Agglo.

La décision appartient à Mr le Maire seulement pour cela, **il faut une volonté politique forte.** Il est vrai que par un récent passé, Mr Ecenarro, alors 1er Vice Président du Conseil Général, avait tout bonnement et en catimini, supprimé la ligne régulière de bus Hendaye Plage-St Jean de Luz par la Corniche. Le transport collectif n'était déjà pas sa tasse de thé et notre majorité avait ferrailé pendant plusieurs mois avec l'Agglomération Pays Basque pour la rétablir.

**Moins de blabla plus de résultats ....**



## GARDENTASUNA ?

Gardentasuna agindu digu behin eta berriz, herritarrengandik hurbil den politika eginen zuela, baina aurtengo martxoko herri kontsei luan oposizioak kontseiluak filma zitzan galde egin zionean, auzapezak ezezeko borobila eman zigun.

Hartara, guk hartu dugu kontseiluak filmatu eta jendeei erakusteko erabakia; garestiegi omen zitzaion auzapezari; gu diru gutxirekin, baina herri politikaren berri herritarrei hurbiltzeko asmo betez, egiten ari gara: Dirua

aitzakia besterik ez zuen; horren adibide, filmatzeko prestatzen hasi ginen lehen egunean bertan, filma ez genezan saiatu zen.

Beharrik legea aldean generaman eta haren ordezkariari papera erakutsi eta eragotz ez ziezagukeela onartu behar ukan zuen. Auzapezaren gardentasun promesak hutsal gertatzen ari dira.

Gure webgunean ikus ditzakezue herri kontseiluen filmak.

<http://goazenaitzina.com>

"Hendaye Autrement" taldearen propaganda orrian: "Garapen iraunkorraren aldeko gure engaiamendua: Uribil zirkuituak osatu eta lan munduari egokitu."

Non comment!



## ENGAIAMENDUAK NAHASI ZAIZKIE

Ecenaroren talde politikoaren hauteskunde propagandan bazen, "garapen iraunkorraren aldeko engaiamenduen" artean, "Uribil zirkuitua osatzeko engaiamendua"; egiatan egin dutena ikusirik, ez dirudi leku egokiena zenik hango hura, han sartu ordeztu hurrengo orrialdeko "kirolaren aldeko engaiamenduen" artean sartu behar baitzuten, hau da, hantxe azaltzen zuten "jendea kirola egitera bultzatzeko" engaiamenduari atxikirik, hala bilakatu baita egitateetan haien Uribil hiribusari buruzko engaiamendu hura: **ibil zaitezte jendeak, osagarriako on baita!**



## Que dit le Rapport de la Chambre Régionale des Comptes ?

**Que dit la loi ?** «La Société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ».

(Art 15 de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen).

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) examine la gestion des collectivités publiques. Cet examen porte sur la régularité mais également sur la qualité de la gestion. Les CRC n'ont pas à apprécier l'opportunité des choix politiques des élus mais la sincérité des comptes, l'équilibre financier des opérations et des gestions, l'économie des moyens mis en œuvre et leur efficacité, c'est-à-dire la comparaison des moyens avec les résultats obtenus. En bref : **«s'assurer du bon emploi de l'argent public, en informer le citoyen.»**

Ce rapport devra être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal au cours duquel il donnera lieu à débat. Cela ne semble pas être du goût de Mr ECENARRO qui, lors du Conseil Municipal du 25 Octobre 2016, accuse notre élu d'opposition, Mr Pascal DESTRUHAUT, en ces termes : **«vous avez dérogé à une pratique qu'il y avait dans cette mairie où rien ne se disait !!!».**

**Que peut-on retenir d'essentiel de ce rapport** de 59 pages recto-verso :

**«Combien d'années pour rembourser notre dette? «**

**6,6 ans** ce qui nous situe en zone moyenne (entre 6 et 10 ans) et très loin de la zone rouge (supérieure à 15 ans). Voilà donc la réalité de la durée de désendettement de la Ville d'Hendaye. Nous sommes loin, très loin des 33 ans que claironnait Kotte Ecenarro et son groupe lors de la campagne des Municipales de 2014. Plus qu'une contre-vérité, cela ressemble à de la diffamation.

**Peu importe de travestir la vérité si cela permet de gagner le vote des gens en leur faisant peur !**

Mr Ecenarro a utilisé cet argumentaire pour justifier l'augmentation de la fiscalité sur les foyers hendayais de 3 % en 2 ans. **STOP** : la dette ne doit plus être un motif pour justifier toutes les hausses et l'immobilisme : Hendaye a les moyens de lancer de véritables programmes d'investissements à la hauteur des besoins de la ville mais encore faut-il **avoir une ambition pour sa commune** avec une vision plus ample qu'une simple gestion en bon père de famille bien que l'un n'empêche pas l'autre et nous l'avons prouvé !

### « L'effet ciseau »

On parle d'effet ciseau lorsque les charges deviennent plus importantes que les produits. Cet effet a lieu fin 2013. Effectivement,

il fallait terminer le chemin de la Baie (lancé par Mr Ecenarro et qui avait pris du retard pour des raisons environnementales) avant le 31/10/2013 afin de bénéficier de subventions à hauteur de 2 millions d'euros. Nous avons réglé les travaux grâce à **un prêt relais** de ce même montant en attente du versement de ces subventions.

Le Conseil Général (dont Mr Ecenarro était 1er Vice-Président), en charge de la gestion de l'encaissement, avait promis des versements pour moitié avant fin 2013 et le solde courant 1er trimestre 2014. Promesse non tenue puisque les fonds n'ont été débloqués qu'après le changement de majorité départementale en 2015.

### « Investissements »

«Avec près de 40 M€ de dépenses d'équipement entre 2009 et 2014, l'effort d'investissement de la Commune apparaît soutenu et assez bien réparti sur l'ensemble de la période ... ». C'est ce qu'écrit la CRC, elle ne reproche aucun investissement superflu : nous n'avons pas choisi et pris tout ce qu'il y avait dans la vitrine comme le clame la municipalité actuelle.

### « Petites anomalies »

La CRC relève des anomalies d'ordre budgétaire déjà constatées lors du précédent rapport d'analyse de la période 2001 à 2007 **pendant laquelle Mr Ecenarro était Maire en charge des finances communales.**

Une anomalie porte sur la somme de 2 066 857 € pour des subventions indûment transférées au compte de résultat du port de pêche, ce qui a embelli le résultat financier de ce budget annexe.

Une seconde anomalie sur cette même période porte, pour un montant de 1 082 607 €, sur des charges à répartir n'ayant fait l'objet d'aucune écriture d'amortissement sur le budget principal.

**Des régularisations pour plus de 3 millions d'euros vont être effectuées alors même que les postes à imputer restent encore non identifiables à ce jour !**

### « Conclusion »

**Ce rapport ne relève aucune faute concernant la gestion des comptes communaux sous la mandature de Jean-Baptiste Sallaberry** . Oui nous avons investi et la dette a donc augmenté mais **le patrimoine de la Ville se voit désormais enrichi de bâtiments communaux utiles.** Nous au moins nous savons où nous avons mis les deniers publics. Nous n'avons pas laissé des écritures en l'air. Alors si Mr Ecenarro ne veut pas « tirer sur le pianiste », on sait en revanche qu'il sait jouer de la flûte enchantée !!!



**Stationnement payant  
Ils votaient CONTRE  
mais finalement ...  
ils sont POUR !**

Vous avez constaté que le stationnement d'une partie du boulevard de la baie est devenu payant. A priori, nous ne sommes pas contre dans la mesure où nous trouvons normal que nos amis touristes participent aux frais supplémentaires engendrés par les activités de l'été, sans toutefois impacter les Hendayais qui **bénéficient d'heures gratuites s'ils utilisent leur carte ville de stationnement.**

Mais alors que penser des attaques véhémentes de Mr le Maire (à l'époque dans l'opposition) qui nous a tellement reproché l'installation de parcètres sur les rues débouchant sur le boulevard de la mer et la mise en place de la carte ville de stationnement ? Manque de vision à long terme ? Jeu politique malsain ? Un mélange de tout sans doute ...

La preuve en est qu'il leur aura fallu dépenser 14 600 € dans une étude (et oui encore une) avant de prendre la décision d'amplifier la zone payante, étude qui affirme donc que pour augmenter la rentabilité du parc de stationnement, il faut augmenter le nombre de places et le tarif horaire. **Une lapalissade bien cher payée !!!**



**GAZTETXEA PAPER  
HUTSA!**

*Uda hastapenean, gazte zenbaitek etxe zahar bat hartu zuten gaztetxea bertan egiteko. Etxea Pariseko Ospitaleen erakundearena zen eta orain erakunde horrek gazte horiek auzitegira eraman nahi ditu etxea hondatu dutelakoan (Ez dugu ongi ulertzen nola honda zezaketen jadanik horren hondatua zen etxea).*

*Gure taldeak, herriko kontseiluan proposatu zion auzapezari gazteei zahar etxea zen eraikinean lekuren bat utz ziezaiekeela, erdi huts baita eraikin handi hori, baina auzapezak ez du hori egin nahi ukan eta, horren ordez, hitzarmen bat sinatu nahi omen zuen Pariseko ospitaleen erakundearekin gazteek hartua zuten etxe zahar hura irailaren 15 arte balia ahal zezaten. Hitzarmen xebebre hori irailaren 30ean sinatu omen zuen! Gibelka ote dabil denbora auzapezaren ordularian?*

*Eta zahar etxea erdi huts atxiki nahi horrek susmo txarrak sortzen dizkigu: ez ote du auzapezak higiezinaren proiektu bat egin nahi ukanen lehengo zahar etxean? Gibelka ibiltze hori kezagarria zaigu oso, lehengo garaietako eraikitze amorratu haiek ez baitziren atseginak izan. Horretan ere gibelka?*



**EPCI**



## NUN DA GAZTETXEA ?



Comme d'habitude un pas en avant et deux en arrière. Notre municipalité a voté à l'unanimité pour la création d'une super intercommunalité Pays Basque « EPCI » Etablissement Public de Coopération Intercommunale. **A l'unanimité mais avec une modification du texte. Un oui mais ...**

On se souviendra des propositions du Préfet, de la volonté de la société civile de pouvoir enfin accéder à la mise en place d'une structure en cohérence avec le territoire Pays Basque et de l'incohérence des propos tenus lors de la séance du conseil municipal d'approbation.

La mise en place d'un EPCI découle notamment de la **politique de décentralisation** et de la loi Notre, le projet de loi portant «Nouvelle Organisation Territoriale de la République» procédure engagée par le gouvernement en décembre 2014. **Il est question de mutualisation.** Pour le Pays Basque cela se traduit notamment par la dissolution de plus de 120 syndicats.

Hendaye étant touchée par le syndicat intercommunal de l'école des Joncaux, **la majorité veut bien l'EPCI mais «pas touche à mon syndicat».**

Comment construire de façon collective si chacun s'attache à ne rien bouger chez soi. Telle est la politique pratiquée par notre maire à Hendaye. Il en va de même sur les dossiers comme le tourisme, l'urbanisme.

**La politique pratiquée isole Hendaye du reste de la communauté à telle point que le maire de notre cité n'est pas au comité de pilotage mis en place pour la création de cette future EPCI !**

Depuis le début de l'été, une partie de la jeunesse hendayaise, face à l'immobilisme de la majorité municipale, a pris l'initiative d'occuper une maison abandonnée (appartenant à l'APHP Hôpitaux de Paris) située à Orio afin d'y créer un «Gaztetxe» (maison des jeunes).

Comme cela était prévisible, ces jeunes se retrouvent aujourd'hui en porte à faux avec les propriétaires de la demeure qui leur réclament des dommages et intérêts. Cela ne semble pas perturber notre Maire plus que cela. Ce dernier semble préférer ne pas s'immiscer dans l'histoire. Notre groupe par l'intermédiaire

de Peio Pouyfaucou a proposé à la majorité en Conseil Municipal d'installer ces jeunes dans les locaux de l'ancienne maison de retraite occupés partiellement à ce jour par le club Les Eglantins et certaines activités périscolaires. L'adjoint en second a alors mis en avant le manque de place à Haizpean (bâtiment de 3 étages avec un grand parc) ainsi que des travaux à réaliser.

La Commune manque de locaux à proposer à nos associations hendayaises. Commençons par utiliser les espaces vacants. A moins qu'il y ait un autre projet en cours de gestation ? Un projet immobilier peut-être ? La presse nous le dira ... **Affaire à suivre ...**

## EUSKARA BAI GARDEN

*Hain garden non ez baita deus ere ageri. Ikus itzazue herri kontseiluen euskarazko laburpenak, hain laburrak nola neguko eguna, argitu orduko iluna, hasi orduko buka.*

*Battitt Salaberrirekin hartu genuenean Herriko Etxearen gobernua hasi ginen herriko kontseiluen bildumak osorik ematen frantsesez bezala euskaraz; agintari hauekin, berriz, lehengora itzuli dira ia -bada gibel egin ezin diren gauzak eta zertxobait atxiki behar ukan dute- eta frantsesezkoak hitzez hitzekoak ez badira ere, euskarazkoak ia ezer ez: kontseilua bildu zela, gaiak aztertu zituztela eta bozkatu zutela.*

*Euskaldunak ez gara, bada, hitz laburrekoak!*

### AVIS DE RECHERCHE Où sont passés les arbres du Boulevard de la Baie ?



La Municipale actuelle revient avec délectation (Lettre Municipale Janvier 2016 p17) sur les travaux d'aménagement du Boulevard de la Mer réalisés pendant notre mandat et jugés illégaux par la DDTM (Direction Départementale du Territoire et de la Mer).

De quoi s'agissait-il ?  
- d'une **erreur de traçage du parapet mal défini sur le PLU de 2005** (celui de Mr Ecenarro) et repris à l'identique dans le PLU de 2010 (le nôtre) .  
- d'un **rajout**, au milieu de la rangée de tamaris, de **quelques palmiers** alors que cette variété n'est pas prévue à cet endroit dans le PLU de 2005 (le sien) ni dans le PLU de 2010 (le nôtre).

Malgré une relaxe du Tribunal Correctionnel de Bayonne, le Vice-Procureur de la République de Bayonne faisait appel de ce jugement, confirmait l'infraction et nous condamnait à 5000 € d'amende. Fin de l'histoire «illégal».

Par contre, sur l'ancien PLU de 2005 (le sien), confirmé sur le PLU de 2010 (le nôtre), **existe sur le Boulevard de la Baie, côté habitation, un alignement de 32 arbres** sous lesquels les voitures se garent.

En juin 2016, avant la saison estivale, afin de gagner quelques malheureuses places de parking devenues payantes, **Monsieur le Maire fait raser l'intégralité des 32 arbres avec quelle autorisation ?**

Si rajouter quelques palmiers sur le boulevard de la mer était un acte illégal, **quel est le degré d'illégalité de cette coupe sèche de 32 spécimens ?**



**Chers Hendayaises,  
Chers Hendayais,  
nous vous souhaitons de  
BONNES FETES de NOEL  
et une  
TRES BELLE ANNEE 2017**



### URTE BERRI ON DENERI

**Nous vous invitons à nous rejoindre pour le chant  
de NOEL sur la place de la République  
le 24 Décembre 2016 à 19H**

### Association GOAZEN AITZINA Elkartea BULLETIN D'ADHESION - ATXIKITZE AGIRIA

NOM/DEITURA :  
Prénom/Izena :  
Adresse/Helbidea :

Email/E.posta :

Membre/Partaide : Cotisation annuelle  
20 € ou 10 € étudiants, chômeurs) ou  
Membre bienfaiteur ..... €

Bulletin et chèque au nom de ASSOCIATION GOAZEN  
AITZINA à envoyer au siège de l'association : 4 Impasse  
des Cèdres 64700 HENDAYE